

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS A:

steve.lafontaine@rcmp-grc.gc.ca

SOLICITATION AMENDMENT

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

MODIFICATION DE L'INVITATION

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. – No de téléphone:

()

Facsimile No. – No de télécopieur:

Title-Sujet Plan Stratégique de l'air de la GRC		Amendment No. – No. Modification		
Solicitation No No. de l'invitation Date le 14 jar		nvier 2016		
Client Reference No No. De Référence du Client				
GETS Reference No No. de Référence de SEAG				
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at – à 14:00 - Heure normale de l'Est (HNE) on – le le 20 janvier 2016				
F.O.B F.A.B. Destination				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Steve Lafontaine Procurement Specialist				
Telephone No No de téléphone 613-843-3809	Fax No N° de FAX: (613) 825-0082			
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:				
See Herein / Voir aux présentes	See Herein / Voir aux présentes			
Instructions: See Herein Instructions: Voir aux présentes				
Delivery Required - Livraison exigée:	Delivery (proposée	Offered - Livraison		
See Herein/Voir aux présentes				
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur				

QUESTIONS ET RÉPONSES - SÉRIE III

Question 1 : Notre entreprise compte de nombreuses années d'expérience dans le domaine de l'aviation et nous trouvons étrange qu'une (1) seule ressource soit souhaitée pour exécuter les travaux énoncés. Est-ce que la GRC envisagerait de supprimer l'exigence relative à une (1) seule ressource au CO1 et de prolonger le délai de présentation des soumissions?

Réponse 1 : Voir la modification ci-dessous.

LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À APPORTER DES CHANGEMENTS AU CO1, À L'ÉNONCÉ DES TRAVAUX, À LA DATE DE CLÔTURE DES SOUMISSIONS ET AUX INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES. LES CHANGEMENTS SONT LES SUIVANTS :

1) À l'annexe « D », Critères techniques obligatoires, CO1, SUPPRIMER au complet et INSÉRER ce qui suit :

Élément	Critère	Rempli / non	Justification
Élément CO1	Critère La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins dix (10) ans d'expérience de travail cumulée dans chacun des domaines suivants : 1) Examen des évaluations des besoins des utilisateurs et de l'analyse des demandes. 2) Désignation de la plate-forme idéale pour combler les besoins. 3) Établissement des calendriers de remplacement optimaux pour chaque type d'aéronef. 4) Détermination de la structure la plus efficace et efficiente pour la conduite d'opérations aériennes. 5) Détermination des paramètres de rendement pour les opérations aériennes. Le soumissionnaire doit présenter des expériences de travail ou des résumés de projet à l'aide du tableau ci-dessous. Nota : Il n'y a pas de nombre maximal de ressources que le soumissionnaire peut proposer, mais chaque ressource proposée doit répondre au CO1. Si un membre quelconque d'une ÉQUIPE proposée ne répond pas au CO1, la proposition du soumissionnaire sera considérée comme non conforme.	Rempli / non rempli	Justification
	Nom de l'organisation Nom du projet Nom de la personne- ressource du projet Numéro de téléphone de la personne-ressource du projet (le numéro à jour doit être fourni à des fins de vérification) Période de travail Description des tâches et des responsabilités incombant au soumissionnaire Pertinence de la portée		

des travaux décrits dans	
l'énoncé de travail	

2) À l'annexe « A », Énoncé des travaux, AJOUTER ce qui suit :

« 7.0 Contraintes

- a) Si un soumissionnaire propose une ÉQUIPE de ressources, le remboursement des frais de déplacement et de subsistance ne sera approuvé que pour une seule des ressources proposées qui travailleront dans chacun des lieux de travail indiqués. »
- 3) À la page de couverture, L'invitation prend fin, SUPPRIMER dans son intégralité et INSÉRER le suivant:

Solicitation Closes – L'invitation prend fin				
At/à:	14 :00	EST (Eastern Standard Time) HNE (heure normale de l'Est)		
On/le:	20 janvier 2016			

4) À la section 2.3 Demandes de renseignements en période de soumission, SUPPRIMER au complet et INSÉRER ce qui suit :

"2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au plus tard le 15 janvier 2016.

Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les

soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires. »

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DE LA DP RESTENT TELLES QUELLES.